

COËT'Info

Bonne Année
2022

Voeux 2022 :

Compte tenu des incertitudes liées à la situation sanitaire actuelle et des dernières recommandations préfectorales, le Conseil Municipal a décidé à regrets d'annuler la cérémonie qu'il organise habituellement début Janvier.



MAIRIE

Horaires d'ouverture

Les **lundi et vendredi** :
de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Les **mardi, mercredi, jeudi** et
samedi de **9h à 12h**

Fermée le **mardi, mercredi** et **jeudi**
après-midi.

3, rue de la Mairie 22400 COËTMIEX

Tel : 02.96.34.62.20
Fax : 02.96.34.66.07

Mail : mairie.coetmiex@wanadoo.fr

Facebook : @coetmiex

site internet : www.coetmiex.fr



AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture
Du **lundi au samedi** de **9h à 12h**

Afin d'améliorer les services aux usagers de l'agence postale, elle est **désormais ouverte** le **samedi matin de 9h à 12h**

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Augustin MORIN, né le 08 octobre 2021, « 17, rue du Frêche »

Alba HINAULT, née le 11 octobre 2021,
« 4, Impasse du Clos es Pierre »

Charlotte MONNIER, née le 12 octobre 2021, « 8, rue du Frêche »

Joséphine BRETON,
née le 29 octobre 2021,
« 3, Impasse de la Jeannaie »

Maël BUNS JEHAN,
né le 04 décembre 2021,
« 5, Impasse de la Forge »

Décès :

Thérèse GUYOMARD épouse BOURDONNAIS,
décédée le 1er décembre 2021,
« 2, rue de la Demi-Ville »

Louis ROUAULT,
décédé le 19 novembre 2021,
« 12, rue de Beau Soleil »

Louis, un homme discret et toujours d'humeur égale...Une vie professionnelle bien remplie, après avoir été mobilisé en Algérie de 1959 à 1962 lors de la Guerre d'Indépendance Algérienne (1954-1962)... Et, depuis plus de 20 ans, il assurait la présidence du comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) auquel s'étaient joints les Anciens Combattants de la Guerre 39-45...Une responsabilité qu'il assumait « avec sérieux et dévouement », comme l'ont souligné les membres du comité, lors de ses obsèques.

URBANISME

Maison individuelle :

M. Eric RAULT, « Rue du Lavoir »

Rénovation et extension maison :

M. Damien CAMPION,
« 27, rue de Belleville »

Bâtiment engraissement / couverture d'une fumière existante :

EARL de FALIGOT, « Faligot »

Création d'un bâtiment de stockage modulaire :

Coopérative LE GOUSSANT,
« 1, rue de la Truite »

Extension bâtiment existant :

SCI CYL, « ZA des Landes »

Entrepôt de stockage de matériaux :

SCI BOIVIN,
« 5, rue du Camp – ZA des Landes »

Carport :

M. Yoann RECAN,
« 15 Bis, rue du Coin »

Carport + Abri de jardin :

M. Philippe CARDIN,
« 11, rue de la Fontaine »

Transformation d'un garage en pièce de vie :

M. Michaël WENGERT,
« 19, rue de Bel Air »

M. Eric LE BRETON,
« 2, rue de la Poterie »

MÉDAILLES

Médaille d'Honneur du travail – Promotion du 14 juillet 2021

Médaille ARGENT :

M. Cyril BOULIN,
« 20, rue du Frêche »

Mme Isabelle COLAS,
« 8, rue de l'Évron »

Félicitations à toutes et à tous...

COMMÉMORATION DU 103^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918...

à laquelle étaient associés les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ; ci-après, lus par les enfants du CME :

• Un extrait du message de l'U.F.A.C.

(Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre)

« La France célèbre ce jeudi le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à quatre années d'horribles souffrances vécues par les combattants des pays belligérants (...)

La France, victorieuse, comptait : 1 400 000 morts (dont 18 soldats de Coëtmiex), 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins (...)

• Un court témoignage

« On m'a dit : « Viens, ton frère est blessé. » On était dans la même escouade. Il est mort dans mes bras. Il n'avait plus de jambes, et le sang coulait sur mes bottes. Nous étions orphelins, et nous ne nous étions jamais quittés. »

• Et quelques vers d'Anne Brizeau

Ils sont tombés comme les blés
Les gars si fiers de leurs vingt ans
Ils sont tombés comme les blés
Sans avoir mangé leur pain blanc !



COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs à compter du 1er Janvier 2022

Salle municipale	
Habitants de la commune	
Apéritif ou vin d'honneur	124 €
Salle seule pour animation	176 €
Banquet	
1 repas	323 €
2 repas	395 €
Retour	124 €

Salle municipale	
Extérieurs à la commune	
Apéritif ou vin d'honneur	240 €
Salle seule pour animation	318 €
Banquet	
1 repas	544 €
2 repas	654 €
Retour	240 €

Cimetière		
Concessions	15 ans	30 ans
Tombe simple	119 €	236 €
Tombe double	236 €	475 €
Cavurnes	313 €	626 €
	5 ans	10 ans
Columbarium	420 €	840 €

Agence Locale de l'Energie et du Climat

Re-adhésion 2021-2024

Cette association, fondée en 2010 par les EPCI-Etablissement Public de Coopération Intercommunale - composant le Pays de Saint-Brieuc, met en œuvre **trois missions principales** :

- **L'information, la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement aux particuliers** notamment pour des travaux de rénovation énergétique, et la lutte contre la précarité énergétique en lien avec les plateformes de l'habitat portées par les agglomérations du Pays de Saint-Brieuc,
- Le suivi énergétique du patrimoine communal et l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie (dispositif de Conseil en Energie Partagé, CEP)
- L'accompagnement à la définition, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques territoriales en matière de transition énergétique, de lutte et d'adaptation au changement climatique.



Le service de Conseil en Energie Partagé a pour objectif d'**aider les communes adhérentes à une bonne gestion de leurs consommations d'énergie** :

- **En établissant** un bilan énergétique du patrimoine, actualisé régulièrement, grâce à un suivi des factures
- **En identifiant** les dérives de consommation et les équipements les plus énergivores
- **En formulant** des préconisations d'optimisation, d'amélioration ou de travaux permettant de réduire la consommation énergétique
- **En accompagnant** la commune dans ses choix et dans ses projets (construction de nouveaux équipements, travaux sur le patrimoine existant), pour apporter des idées, des conseils, et des analyses. Six conseillers thermiciens assurent ce service pour l'ensemble des collectivités adhérentes sur le territoire, d'où l'intitulé « **Conseil en Énergie Partagé** ».

Afin de continuer de bénéficier de ce service, **la commune doit renouveler son adhésion** à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour une durée de 4 ans (2021 - 2024).

La cotisation est fixée à **0,85 € par habitant et par an** (avec une revalorisation annuelle de 1,5%), sur la base de la population municipale en vigueur pour l'année n-1. Soit, pour **notre commune**, une cotisation de 0,85 € x 1817 hab = **1544.45 €**.

TRAVAUX / SALLE MUNICIPALE

Le chauffage étant devenu hors d'usage, nécessité de remplacer les aérothermes.

Rayonnages atelier municipal services techniques

Achat de rayonnages pour l'atelier municipal des services techniques, auprès de la société Ouest Rayonnage pour un montant de **2147.87€ HT**.

Il faut noter que **l'économie d'énergie** moyenne **déjà générée** par le service CEP auprès des communes adhérentes est **évaluée à 2,82€/hab/an**, et que le potentiel s'élève à près de 6€/hab/an.

La mission de Conseil en Energie Partagé bénéficie par ailleurs de cofinancements apportés par les agglomérations de Saint-Brieuc et Lamballe et par le Syndicat Départemental d'Energie.

Jean-Paul Gauthier est l'**élu référent** de la commune à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat qui la représentera dans les instances de l'association (Assemblée générale, Comité de pilotage du CEP...). Cet élu sera l'interlocuteur privilégié des élus et salariés de l'ALEC.

Fourniture et pose d'un abri pour le jardin partagé et participatif

Dans le cadre du jardin partagé et participatif, il convient d'installer un abri pour stocker tout le matériel nécessaire ; travaux réalisés par l'entreprise Alain HERVE ; **coût 2210 € HT**.

Surélévation d'un mur de clôture Lotissement Pierreval

Nécessité de surélever un mur de clôture en parpaings dans le lotissement Pierreval, entre la construction Côtes d'Armor Habitat (locaux professionnels de santé) et la propriété voisine, à l'arrière du bâtiment. Les travaux sont confiés à la Sarl BATECO (entreprise qui a réalisé le chantier) **3770 € HT**.

Achat de la parcelle ZA 93 jouxtant la salle municipale

La parcelle ZA 93 est un terrain non bâti, non viabilisé, 2246 m², classée en emplacement réservé au PLU. Ce terrain étant limitrophe des ateliers municipaux, de la salle municipale et du City-Stade, la commune se propose de se porter acquéreur de cette parcelle, afin de compléter l'espace communal pour de futurs projets. Le service des domaines, sollicité pour donner son avis sur la valeur vénale, estime la parcelle à 75 000 € HT.



Réunion de lancement de la révision du PLU (16 Novembre)

Plan Local d'Urbanisme ... Avec présentation du Bureau d'Études (Ouest Am*) de la méthodologie, du calendrier et échanges sur les principaux enjeux d'aménagement, de développement (en mairie et sur le terrain) *



Etudes Aménagement des rues des Bois Verts et de Belleville

Dans le cadre des projets d'aménagement de voirie de la commune, rue des Bois Verts et rue de Belleville, la commune confie l'étude de ce dossier à l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour un montant de **1440€ HT**.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA POTERIE ET DE LA RUE DE LA FONTAINE

Les travaux rue de la Poterie et de la Fontaine touchent à leur fin.

L'entreprise Poisson a mis en place les **poteaux de protection** sur les trottoirs, effectué les **plantations** et les **espaces de stationnement** « Terre -Pierres » sont en cours de finition.

Limitée à **30 km /h**, cette nouvelle voie laisse une large place aux **piétons** et aux **cyclistes prioritaires** (voies cyclables matérialisées au sol) La règle de la **priorité à droite** s'applique dans ces rues. A chaque extrémité, un passage piétons, en gravillon granité, indique l'entrée de la rue et des **plateaux ralentisseurs** ont été installés pour faire ralentir les véhicules.

Les trottoirs et plusieurs passages de couleurs différentes attirent l'attention des conducteurs. Le stationnement est bien entendu interdit sur les trottoirs et des zones « Terre-Pierres » sont prévues du côté opposé pour stationner. Côté école, une aire de stationnement pour le car scolaire est prévue ainsi qu'un cheminement piétons sécurisé pour les enfants qui se rendent au restaurant scolaire. Le champ près de l'espace jeux de l'école sera enherbé et quelques arbres fruitiers viennent d'être plantés,



*A noter qu'au cours de l'automne, des travaux de **revêtement de la chaussée (enrobés)** sur la RD46, entre la sortie du bourg et Les Ponts Neufs ont été effectués par le département.



Personnel communal

LA RETRAITE POUR COLETTE GROUSSET

Après divers emplois, Colette est recrutée par la commune et « depuis le 29 août 2001, elle accueillait les enfants à la garderie de l'école publique...La garderie ouvrait alors à 7h...Et il y avait de nombreux enfants... Avec éventuellement le petit déjeuner à servir » a rappelé Dominique Tirel, Maire, lors de la sympathique réception réunissant ses collègues agents communaux, les enseignants et la municipalité.. Après avoir occupé différents locaux, pas toujours très fonctionnels-y compris un algéco où c'était un peu à l'étroit pour tous ces gamins pleins de vie - Colette a pu utiliser la nouvelle garderie de l'école de la Glanerie, un espace plus spacieux, mieux agencé. Une trentaine de gamins le matin et le soir... 20 années de présence active... Que de souvenirs sans doute et toujours de bonnes relations avec les enseignants et les familles... **Bonne retraite Colette.**



Renfort aux services techniques

En raison d'un surcroît d'activités au sein des services techniques, il convient de recruter un **agent à contrat à durée déterminée**-à temps complet- du 5 novembre 2021 au 30 avril 2022.



Travaux de finition autour du City-Stade

Afin de finaliser les travaux autour du City Stade, il est décidé **d'engazonner les alentours (Poisson Paysages : 3968.30 € HT) et d'installer un mur de clôture et de soutènement en limite de la propriété voisine (Gabriel RABET: 4610.54 € HT) et une clôture côté parking salle municipale (Breiz Clôtures: 2380. € HT).**

Jeannot le Gallo ne se tabute pas !



Par JG



La brève du CCAS

Repas annuel du CCAS



Après une annulation en 2020 du fait du contexte sanitaire, nous étions heureux de nous retrouver le 16 octobre pour notre **traditionnel repas du CCAS** !

120 convives étaient présents.

A cette occasion, nous leur avons réservé une animation un peu différente mais relativement appréciée : **Du Théâtre d'improvisation avec la troupe du Colibri !**



Les « RDV des Potes Âgés » : Temps Fort du 8 novembre



Nos « Potes Âgés » se retrouvent **chaque premier lundi du mois** à la Mairie, pour un temps d'activités et de convivialité.

Il ne s'agit pas uniquement de distraire ou de faire passer le temps, mais bel et bien de donner de l'existence au temps et de maintenir la personne dans la réalité, de lui donner une place.

Derrière les activités proposées, plusieurs objectifs sont recherchés : stimuler la mémoire, la concentration et la créativité, travailler la dextérité, permettre le lâcher-prise, la détente...

Tout ceci est possible grâce à « mes » précieuses Bénévoles (Agnès, Anne, Annie, Arlette, Evelyne, Micheline et Monique) qui véhiculent les personnes qui ne peuvent se déplacer et qui m'aident à animer et à encadrer ces temps. Cet article est l'occasion pour moi de les remercier chaleureusement pour leur soutien !

Chaque trimestre, nous nous retrouvons avec les Aînés d'Andel pour un « Temps Fort ».

Lors de notre Temps Fort du 8 novembre, nous avons eu le privilège d'accueillir la troupe « Les picots d'épiqièllent » qui est venue nous interpréter en avant-première la pièce « Toën », adaptée de la Nouvelle de Guy de Maupassant. Une animation très appréciée par nos Aînés de COËTMIEUX et d'ANDEL !



Les groupes restent ouverts à ceux qui voudraient nous rejoindre. Pour toute information, n'hésitez pas me contacter !

Virginie PÉCHEUR, Adjointe Cohésion Sociale et Intergénérationnelle (066344.6323)



Le « RDV des Potes Âgés » du 13 décembre...

Nos « Potes Âgés » déjà dans l'esprit de Noël lors de notre rencontre du 13...
Merci à Renée PAOLOZZI d'être venue leur conter de jolies histoires de Noël !



Les Ateliers Mémoire

Les Ateliers Mémoire s'inscrivent dans le cadre d'actions d'éducation pour la santé et de prévention. Ils ont pour objet de proposer aux personnes des activités de stimulation cognitive et un entraînement à la mémorisation.



Ces Ateliers mémoire sont organisés en séances hebdomadaires de deux heures et comportent des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire ancienne, mémoire immédiate, mémoire visuelle et auditive, logique et imagination. Les exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

Nous aurons la chance d'accueillir ces ateliers sur notre commune, les jeudis après-midi, du 03 février au 05 mai 2022 (hors vacances scolaires)



Ce programme **GRATUIT** s'adresse aux **PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS**, et le nombre de places est limité ! **Les inscriptions sont obligatoires** et se font auprès de **Virginie PÉCHEUR, au 06 63 44 63 23.**



On remet ça en 2022 !

Après une édition 2021 concluante, nous renouvelons l'expérience Festi'Coët !

Bloquez dès à présent la date du SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022 dans vos agendas !

Le groupe de travail a d'ores et déjà été réactivé, afin de vous proposer une programmation plus étoffée et diversifiée !



PERMANENCE D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE...

Chaque premier vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, un conciliateur de justice, Gilles Le Maguet, sera présent à la Mairie...

Sa fonction :

Rechercher le règlement amiable entre deux parties : **concilier pour réconcilier**

Toute personne physique ou morale peut saisir le conciliateur à l'occasion d'un différend de la vie courante.

Affaires traitées le plus régulièrement :

- Difficultés de voisinage, tailles de haies, bornage, murs mitoyens, droits de passage.
- Différends entre propriétaires et locataires,
- Créances impayées,
- Malfaçons sur travaux,
- Achats internet, téléphonie, voitures, assurances, banques ...

Procédure :

- Lors d'un premier RDV, le demandeur expose le différend ; le conciliateur invite la partie adverse (le défendeur) et le demandeur pour une confrontation en général le mois suivant.
- Le RDV aboutit à un consensus (60% des dossiers) : un PV de conciliation est établi dans lequel chaque partie s'engage contractuellement afin de résoudre le différend.
- Le RDV n'aboutit pas à un consensus : un PV de non conciliation est établi pour permettre au demandeur de saisir le tribunal s'il le souhaite.
- Le défendeur ne vient pas au RDV : un PV de carence est établi pour permettre au demandeur de saisir le tribunal s'il le souhaite.

NB : La Conciliation est un acte totalement gratuit, contrairement au tribunal



Gilles Le Maguet, conciliateur de justice, et Dominique Tirel, Maire

« QUAND LE GAZ HILARANT NE FAIT PLUS DU TOUT RIRE »*

LE PROTOXYDE D'AZOTE

Les différents médias-Presses écrite, Radios, TV- lui ont consacré plusieurs reportages récemment...

PARENTS : ATTENTION... DANGER...

Des bonbonnes de ce produit ont été retrouvées dans les poubelles du bourg de Coëtmieux.

De quoi s'agit-il ?

Du Protoxyde d'Azote dont l'usage détourné est une **pratique à risques** de plus en plus répandue et en recrudescence ces deux dernières années, notamment **chez les collégiens, les lycéens...**

Le Protoxyde d'Azote, c'est quoi ?

Le « **gaz hilarant** » ou « **proto** », c'est du **protoxyde d'azote**.

Son usage « alimentaire » : le gaz est vendu, sous la forme de cartouches (pour les siphons à chantilly par exemple) ou de bonbonnes dans les commerces de proximité (épiceries, supermarchés) et sur internet.

Son usage « détourné » : il consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon, après avoir « cracké » la cartouche pour l'ouvrir. Le produit, bon marché, est consommé par certains adolescents et jeunes adultes. Ils recherchent l'effet rapide, fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles ressenties avec ce produit. **Ce type d'usage s'est amplifié, ainsi que le nombre et la gravité des complications observées.**

La consommation du protoxyde d'azote présente des risques.

Des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes notamment.

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et/ou à fortes doses, de **sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir.**

La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

La loi n° 2021-695 du 1er juin 2021 tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote, établit un cadre protecteur en prévoyant :

- *L'interdiction de vendre ou d'offrir du protoxyde d'azote aux mineurs, quel que soit le conditionnement, dans tous les commerces, les lieux publics et sur internet. La violation de cette interdiction est punie de 3 750 € d'amende ;*
- *Le fait de provoquer un mineur à faire un usage détourné d'un produit de consommation courante pour en obtenir des effets psychoactifs est un délit puni de 15 000 € d'amende.*
- *L'interdiction de la vente ou de l'offre, y compris aux personnes majeures, dans les débits de boissons et les débits de tabac (3 750 € d'amende).*

*intitulé de l'émission « Envoyé Spécial » le jeudi 2 Décembre sur la 2



ECOLE DE LA GLANERIE

Dans le cadre du projet de l'année intitulé « les 4 éléments », le thème de l'air a été abordé lors de la première période.

Toutes les classes ont pu bénéficier de l'intervention de l'association Tournevol pour réaliser des fleurs du vent individuelles mais également collectives pour agrémenter l'extérieur de l'école. C'est désormais l'élément feu qui est abordé jusqu'aux vacances de Noël avec la visite de la caserne des pompiers de Lamballe pour 4 classes notamment.

Noël se profile déjà avec de bons moments à partager au sein de l'école avant d'aborder la nouvelle année !



ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC



En cette fin d'année 2021, toute l'école est heureuse de pouvoir bénéficier de l'intervention de Caroline le Noane, danseuse, chorégraphe et professeur.

Grâce à un partenariat avec Lamballe Terre et Mer, ce projet initialement prévu sur l'année scolaire 2020-2021 avait dû être reporté.

Ainsi depuis mi-octobre, les élèves découvrent la danse contemporaine avec un objectif final :

la création d'une œuvre qui sera présentée par la suite en spectacle.

Ce projet permet de faire du lien avec notre thème commun en découvrant la littérature à travers la danse !

A cela, nous nous préparons à entrer dans une belle période qu'est l'Avent à travers des activités culturelles, manuelles, artistiques...impliquant également les associations !

Toute la communauté éducative vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

Projet Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires (SNEE)

Dans le cadre du plan de relance, le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place des mesures destinées à faciliter la continuité pédagogique dans les écoles, en favorisant l'acquisition d'un équipement informatique visant à réduire la fracture numérique.

En Janvier 2021, a été lancé un appel à projet auquel la commune a répondu afin d'équiper nos écoles du socle numérique minimal. Le dossier a été accepté et, de ce fait, l'investissement a pu être réalisé. (14 800 € TTC; subventionné à 70%)



Subvention Amicale Laïque et APEL « Spectacle de Noël »

En raison du contexte sanitaire actuel, l'Arbre de Noël commun aux 2 écoles offert par la municipalité est annulé. Une subvention exceptionnelle -500€- est allouée à chacune des deux associations de parents d'élèves, l'Amicale Laïque et l'APEL, pour l'achat de jeux collectifs pour les enfants.



Durant le mois d'octobre, l'exposition **Lux in Tenebris** a fait frémir les lecteurs autour d'une enquête numérique prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor.



DES RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES GOÛTS À LA MÉDIATHÈQUE !

Frissons et lectures ténébreuses garanties aussi lors de la **venue des bénévoles de Noir sur la Ville** pour une présentation des auteurs de la Fureur 2021.



Comme chaque année en automne, nous avons participé à notre manière au mois du doc en accueillant le **Festival Alimenterre** ! En partenariat avec Action contre la faim, Le film « Sur le champ ! » a été présenté à 25 personnes.



A l'approche des fêtes de fin d'année, la médiathèque s'est faite solidaire et a proposé un **atelier tricôt intergénérationnel** avec les enfants du CME destiné aux Petits frères des pauvres et de leurs actions en faveur des aînés isolés.



Les enfants du CME se sont retrouvés début décembre pour préparer leur matinée réalisation de « **Sablés de Noël** » pour les aînés et imaginer une action à mener lors de la **Journée citoyenne de mai prochain**.



Décembre apportant son lot de rencontres et festivités, nous nous retrouverons le 4 pour le club de lecture. Puis la médiathèque ouvrira ses portes aux pôtes âgés pour une après-midi de « Contes accordéonnés » et un goûter confectionné par les enfants du CME le 20 décembre. Et enfin, avant de fermer ses portes pour les fêtes la médiathèque accueillera le mercredi 22 décembre à 15h « Les lutins et le cordonnier », un conte sous forme de théâtre de marionnettes par la Cie Humpty-Dumpty.

Pour emprunter en ligne :

coetmieux.fr sous **Cadre de vie et loisirs / Médiathèque-Espace Carouët**

ou directement à l'adresse : <https://coetmieux-pom.c3rb.org/> ☎ 02 96 34 68 61



- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 10h à 12h

La médiathèque est un lieu convivial, ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de livres ou d'animations *Christelle*

Courant Automne : travaux d'entretien effectués par Lamballe Terre et mer sur l'Evron et le Guessant

Un « bouchon » avant travaux sur l'Evron / tronçonnage dans le lit de la rivière / évacuation au grappin d'un morceau de tronc



ENFANCE-JEUNESSE

• Infos-jeunes (sur inscription)

Les ateliers :

Mon 1er CV, ma 1ère lettre de motivation pour un stage ou pour un job saisonnier

Mercredi 26 janvier 2022 de 13h30 à 15h30 - Lamballe Armor

• Les mardis des possibles :

Premier logement, premières démarches, premier loyer...

Temps d'échange pour avoir les clés !

Mardi 25 janvier 2022 de 18h à 19h - Lamballe-Armor

@enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

• Activités enfance jeunesse - Été 2022 - recrutement du personnel

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer recherche pour ses activités de l'été 2022, des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des directeurs (BAFD ou équivalent).

Les candidatures et CV sont à adresser, dès maintenant et au plus tard pour fin janvier 2022 à l'attention de :

Candidature à adresser à :



Monsieur Le Président
Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin - BP 90456
22404 Lamballe-Armor Cedex

ou par email :

📞 Renseignements : 02 96 50 59 54

A VOTRE SERVICE ...



LE MARCHÉ DE LYLOU

sera présent à la Maison des Associations

(rue de Beausoleil, face à l'école Sainte Jeanne d'Arc)

le mercredi 23 février de 10h à 18h sans interruption, pour vous présenter une collection de vêtements pour femmes et d'accessoires de mode !

Vous pouvez dès à présent repérer vos articles sur le site internet

www.lemarchedelylou.fr

À très vite ! Soizic & Marine



Garage ANT

Entretien-Réparation
Vente Automobile

24 rue de la truite
22400 Coëtmieux

09-51-05-46-83

garageant22@gmail.com

Toutes marques
Ouvert du lundi au vendredi



Cetilaq

Pierre DUBOIS

- RÉSINE DE SOL ET EFFET PERSONNALISÉ
- MARQUAGE ROUTIER, INDUSTRIELS ET SPORTIFS
- PEINTURE INT/EXT TOUS SUPPORTS
- LAVAGE ET DÉMOUSSAGE

42, rue de la Glanerie - 22400 Coëtmieux

06 13 53 09 82

ISABELLE JURAIN, CRÉATRICE D'OBJETS EN CROCHET

ArtisticDolls Crochet

06.38.37.11.22

📧 artisticdolls@icloud.com

📱 https://linktr.ee/artistic_dolls

ASSOCIATIONS ...

Coët Gym

Les cours ont repris depuis la mi-septembre le **lundi de 20 h à 21h** à la salle des fêtes. Vous pouvez toujours venir vous inscrire (le 1er cours est offert).

Coët hatha Yoga

Nouveau cette année à Coëtmieux : un atelier de yoga est proposé **le mardi de 19h15 à 20h30** à la salle des fêtes. Les cours sont dispensés par Solène Jeanjean, professeure agréée. Les inscriptions sont toujours ouvertes (le 1er cours est offert).

La cotisation est trimestrielle. **Certificat médical obligatoire - Contacts :**

Jean-Pierre Dessauge

Tél: 06 22 20 84 34

Mail: jeanpierre.dessauge@wanadoo.fr

Bertin Percevault

Tél : 06 98 72 14 75

Mail : bpcl@wanadoo.fr

Trait d'union

L'association **trait d'union** lance la **4^{ème} édition des olympiades** ! Avec une soirée repas-concert. Nous avons besoin de votre soutien pour organiser cette journée. Bénévoles, sponsors, mais aussi de nouvelles idées sont toujours les bienvenus ! Alors n'hésitez pas à nous **contacter : 06 31 34 62 22** ou sur notre **page Facebook : trait d'union coëtmieux**. On se fera un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

Dès aujourd'hui, vous pouvez noter la date du **9 juillet 2022** dans vos agendas. Une réunion publique sera organisée en début d'année.

CALENDRIER DES FÊTES / 1^{ER} TRIMESTRE

JANVIER	
Sam. 22	Repas Amicale Laïque
Sam. 29	Repas VC Evron
FÉVRIER	
Sam. 12	Spectacle Albert Meslay Balimaya
Sam. 26	Repas APEL
MARS	
Sam. 05	Repas GF CAMP
Sam. 12	Repas Balimaya
Sam. 26	Inauguration City Park



VC Evron

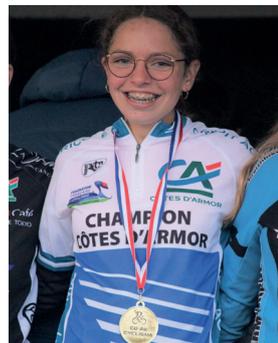
Le **Team VTT du VC Evron Coëtmieux (22)** débutera sa saison en 2022 avec un effectif de 8 coureurs et 4 encadrants (manager, mécano, etc...) avec un **planning de courses axé sur les 4 Coupes de FRANCE VTT** et **surtout le Championnat de FRANCE** qui aura lieu à Ploec sur Lié - organisé par ARMOR Evènement (dont le VC de L'Evron fait partie) - **ainsi que les Coupes Régionales.**

Le team aura pour effectif :

- 1 CADETTE : Lison Desprez,
- 2 CADETS : Ewan Pelotte et Louis Tanguy,
- 3 JUNIORS : Hugo Le Goff , Ewenn Quintric et Lenny Blévin (coureur depuis la catégorie poussins au VC de l'Evron)
- 1 Espoir : Emile Siquin et 1 Master : Christophe Millot

Il est prévu que la structure intègre ponctuellement d'autres jeunes (Arthur Commereuc , Antoine Lesnard ...) pour découvrir le haut niveau. L'idée d'un Team VTT pour les jeunes a germé au sein du club suite à la crise sanitaire, en ayant la volonté de relancer le VTT et d'accompagner les jeunes bretons vers les **compétitions Nationales et Internationales,**

Grâce à la validation du bureau du club , de la mairie de Coëtmieux et des nombreux partenaires enthousiastes qui n'ont pas hésité à nous suivre, le projet a pu voir le jour en quelques mois et, à n'en pas douter, brillera sur toutes les compétitions bretonnes et françaises !



Lison Deprez, championne des Côtes d'Armor de cyclo-cross et vice-championne de Bretagne en catégorie « Cadette » et **Louis Tanguy**, champion de Bretagne Cyclo-cross, catégorie « Cadet ». **Team VTT VC Evron**

Subvention Love Dogs

Une nouvelle association a vu le jour : Love Dogs. Une subvention de **160€** sera versée pour l'année 2021.

Manon Briand,

Coëtmieusienne, mais licenciée à l'U.S Vern (35): championne de Bretagne de cyclo-cross, catégorie « junior » ; 2^{ème} de la Coupe de France...Et avec l'équipe de France sur les manches de Coupe du Monde de Namur et Dundermon en Belgique les 19 et 26 décembre.

